

LES ELUS DE LANTOSQUE AUTREMENT

Lantosque le 8 juillet 2021

A l'attention de :

**Monsieur le Préfet des Alpes Maritimes
Préfecture des Alpes Maritimes
147, Boulevard du Mercantour
06000 NICE**

Objet : Conseils municipaux

Monsieur Le Préfet,

Les élus de l'opposition De la Commune de Lantosque tiennent à vous alerter pour le non-respect de la loi, par M le Maire de Lantosque Jean Thaon.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2021, un seul conseil municipal a été tenu, le 12/04/2021. Or, la loi impose à minima un conseil municipal par trimestre.

Ce constat survient après de nombreuses irrégularités qui mettent à mal la conception de la Démocratie. Nous vous rappelons notre précédent courrier du 10/01/2021, concernant notre demande d'annulation de la délibération sur le règlement intérieur du conseil municipal, demande que nous avons portée devant le Tribunal Administratif, comme vous nous l'aviez suggéré.

Les élus de Lantosque Autrement,

Danielle Robini

Georges Graglia

Alain Martel

